

ROBERT DE CASTELLI

Notice lue par JEAN GAULTIER

Par une des dernières soirées de juin 1914, un avocat de 27 ans devisait avec un ami, assis près de la fenêtre de son bureau qui ouvrait sur la rue du Luxembourg. Comme un royaume chimérique, le beau jardin dont Watteau a immortalisé les arbres se dispersait sous la nuit claire, et, de ce voisinage de féerie, le petit appartement tenait sa meilleure richesse. Sur la table de travail, quelques livres, *le Portrait de la France*, par Vidal de la Blache, un roman sérieux : *Colette Baudoche*, et la plus nouvelle traduction de Dante.

La veille, François Mauriac était venu avec des amis de la *Revue du Temps Présent* et des *Cahiers de l'Amitié de France*. On avait fait de la musique et récité des vers. *L'Invitation au Voyage*, de Duparc, flânait encore :

*Mon enfant, ma sœur,
Allons là-bas vivre ensemble,
Au pays qui te ressemble.*

Les mots mystérieux créaient une atmosphère de rêve et le jeune avocat rassemblait sa vie écoulée et ses ambitions imprécises.

Né à Alger, le 20 février 1887, il avait nom Robert de Castelli. Son arrière-grand-père avait été député de la Corse sous la Restauration. Son grand-père était magistrat et son père avait suivi la carrière militaire. Au gré des garnisons, Robert avait traversé bien des villes. Ses études s'étaient déroulées surtout à Paris et à Limoges, mais il avait eu comme point d'attache dans le vaste monde une propriété familiale de sa mère, à Saint-Gervais-les-Trois-Clochers, dans la Vienne. Il avait contemplé des ciels divers et rencontré des âmes qui s'opposaient ; il ne se souvenait que d'images harmonieuses. Au retour des provinces lointaines, il retrouvait avec joie en Poitou la lenteur songeuse des paysages où se recueillait sa jeunesse. Il mêlait ainsi à une vie intérieure chaque jour de plus en plus profonde une sympathie curieuse et grave pour les idées et pour les hommes.

Il avait conquis d'abord son doctorat à la Faculté de Droit de Paris et accompli un stage dans une étude d'avoué ; puis il avait prêté le serment d'avocat ; mais, soucieux de perfection, à la fois ardent et réservé, il n'avait pas encore osé aborder le concours de la Conférence.

Ses rares qualités intellectuelles, son charme délicat et vivant l'avaient mis à la tête d'un groupement d'étudiants que patronnait Thureau-Dangin et que dirigeaient Henry Taudière et Georges Goyau. Robert de Castelli présidait, après Louis Rollin et Joseph Bernard, François Mauriac et Victor Bucaille, le Cercle Montalembert, 104, rue de Vaugirard.

Le grand orateur catholique lui était particulièrement cher et il venait de célébrer son centenaire avec ferveur. Il en avait la passion, l'élan, le culte des arts du moyen-âge.

Une reproduction du « Sourire de Reims » éclairait la muraille comme un symbole indestructible du rêve des aïeux, un signe enfoncé dans la pierre et que la colère des hommes enveloppe sans pouvoir l'user.

La conversation continuait, passant de la récente pièce de Paul Claudel aux vers déjà anciens de Francis Jammes. « La Nuit des Rois » venait d'être jouée au Théâtre du Vieux-Colombier et l'ombre bleue de Shakespeare glissait sur le Luxembourg frémissant d'étoiles comme dans un décor de songe.

Les vacances s'annonçaient. Robert de Castelli parlait de Bourges, évoquait les vitraux de la cathédrale qu'il allait revoir, puisque son père avait été tout dernièrement promu au commandement du 8^e corps d'armée. Mais l'attrait du barreau dominait chez lui le goût des arts et celui des armes. Sans doute, il avait plaidé peu d'affaires et ses dossiers ne provenaient guère que de l'Assistance judiciaire. Mais il passait tous ses après-midis au Palais, assis le plus souvent à la première Chambre du Tribunal, ou mêlé aux journalistes de la Cour d'Assises.

Il avait un culte pour le bâtonnier Chenu, devinant sous la parole acérée un cœur indulgent. Il aimait la logique vive et dépouillée du bâtonnier Rousset, l'autorité solennelle et forte de Du Buit, la rapidité mordante du jeune bâtonnier en exercice, Henri Robert.

Mais, quand la voix illustre s'était tue, il ne quittait pas la salle d'audience ; cherchant à s'imprégner, non d'un art extérieur et personnel, mais de l'esprit même de la profession, il écoutait avec cordialité le défenseur le plus humble de la cause la plus modeste.

Quelle tristesse étrange de dire d'un homme dont les dons oratoires étaient certains qu'il put seulement écouter la parole éclatante ou simple de ses aînés ! Hélas, les nuits de juin, même les plus longues, ne furent pas toujours et les aubes d'argent dont le sourire tremble comme une promesse infinie conduisent aux soirs ensanglantés. Quelques semaines plus tard, Robert de Castelli dut quitter la Cour d'Assises avant la fin du procès Caillaux pour rejoindre son père au Quartier Général, puis il répondit lui-même à l'ordre de mobilisation.

Le général de Castelli commandait l'aile droite de l'armée de Lorraine, dont le rôle était capital dans la pensée de l'état-major. Il avait le général de Maud'huy sous ses ordres. Chacun sait que la bataille de Morhange, par suite des travaux défensifs de l'ennemi, ne put donner les résultats escomptés ; la gloire qui semblait planer s'éloigna et Robert de Castelli put mesurer au vol brisé d'espérances deux fois chères, l'incertitude des chances humaines.

Comme ses amis du cercle Montalembert, Fernand Vitry, Mathely, Demartial, il devait combattre et mourir ; mais il vécut la guerre et ne fut foudroyé qu'au seuil de la victoire.

Sous-lieutenant d'infanterie, il prit part aux batailles des Ardennes, de la Marne et de l'Yser, avec la compagnie des chasseurs cyclistes de la neuvième division de Cavalerie. Rappelé en 1915 au quartier général du groupe d'armée du centre, il fut promu lieutenant au début de la bataille de Verdun et affecté au dix-neuvième bataillon de Chasseurs à pied. Il y devait demeurer jusqu'à sa mort et conquérir la Légion d'honneur avec cinq citations.

Durant ces longues années, le lieutenant de Castelli traversait parfois rapidement Paris ; il se souvenait qu'il était avocat et allait sonner à la porte de quelques amis que leur âge ou que leur santé éloignait de la ligne de feu. Il parlait peu de lui-

même, de ses souffrances, de ses projets ; mais, avidement, il questionnait chacun sur l'état social de la France, sur la situation diplomatique, éludant les perspectives militaires et se souvenant qu'il était passé par l'École des Sciences Politiques.

De taille moyenne, mince, élégant dans sa vareuse sombre, les traits fins sous la mousse légère des cheveux blonds, le lieutenant de Castelli ne donnait nullement l'impression d'un sabreur ; sa gravité douce faisait songer aux officiers qui, après 1870, sans dépouiller encore l'uniforme, se passionnaient pour l'étude des difficultés sociales et se dévouaient aux œuvres de charité.

Le 2 octobre 1918, vers 15 heures, Robert tombait. Son chef, le Commandant Ducornez, a relaté, dans une lettre au général de Castelli, les circonstances du combat :

« Le 1^{er} octobre, nous avons pris Saint-Quentin. Je reçus l'ordre d'envoyer mon agent de liaison à la division : j'expédiai donc un cavalier à de Castelli, le priant de se rendre à la ferme Cépy, à Savy. De Castelli partit à cheval, accompagné de son cavalier et de celui que je venais de lui envoyer. Le coin était mauvais ; un peu avant d'atteindre Fayet, un obus malheureux tombe dans le groupe ; la monture de mon pauvre lieutenant est éventrée et lui-même, frappé mortellement, succomba sur le coup.

« Un des cavaliers fut blessé ; l'autre revint m'annoncer la triste nouvelle. Nous en fûmes tous atterrés, et, pour ma part, j'en pleurai. Je ne vous révélerai pas, mon général, ni les qualités de cœur de votre fils, ni sa haute élévation morale, ni l'extrême délicatesse de ses sentiments. De tous ses camarades, elles avaient fait pour lui des amis, et, quant à moi, dont depuis plus de deux ans il partageait l'intimité, quant à moi qui n'avais jamais surpris une défaillance dans son zèle, dans son dévouement, dans ce sentiment du devoir qui faisait le fond de sa pensée et qui animait tous ses actes, j'en étais venu à le considérer et à l'aimer comme un fils.

« Aussitôt averti, je fis relever le corps par mes brancardiers, qui le transportèrent à mon poste de secours de Savy. Mes pionniers firent une bière et, dans l'après-midi du 3, assisté de mes officiers que leur service ne retenait pas impérieusement, je conduisais mon malheureux et fidèle officier adjoint à sa dernière demeure. La cérémonie était présidée par l'aumônier du bataillon et le corps fut inhumé dans le cimetière de Savy. »

Telles furent la vie et la mort d'un avocat qui avait à peine commencé sa carrière professionnelle, mais qui avait honoré le Barreau de Paris en le considérant comme le plus beau centre de dévouement social et de rayonnement intellectuel.

Toutefois, ce serait trahir sa mémoire et mutiler son image que de ne pas citer quelques lignes de son suprême discours. En 1915, sa présence au front l'empêchait de présider la rentrée des conférences du Cercle Montalembert. Il ne pouvait s'adresser à ses jeunes camarades qu'en écrivant son allocution et en la faisant lire ; mais cette lettre est un testament véritable et nous pourrions mesurer nous-mêmes, à la fierté du style et au mouvement des images, quelle perte a été pour le Palais la mort de cet avocat de trente et un ans. Les mots qui suivent expriment une pensée totale ; ils dépassent certaines convictions, ils ne peuvent heurter aucune attitude ni blesser aucun sentiment.

« Ce soir, particulièrement, nous serons avec vous de cœur dans ce foyer dont le souvenir, dans ces heures sévères, n'est pas pour nous nostalgique, mais nous reconforte et nous exalte, car c'est le beau souvenir d'années de travail et de foi, qui trouvent maintenant sans doute leur suprême expression. Années de belles amitiés aussi. Ah ! nos amitiés, combien nous en reste-t-il ?

« Vous êtes, vous, nos cadets, les fils de la victoire, vous en serez plus tard les organisateurs. Tâche immense, difficile et terrible. Je ne parle pas des ruines matérielles qui seront relativement vite réparées. Je parle des efforts que la France devra faire sur tous les points, le commerce, l'industrie, la science, les arts pour rétablir sa

préexcellence. Redevenons nous-mêmes : « le grand feu clair » de France a été terni par le souffle ennemi, vous compterez parmi ses gardiens, écartant de son foyer toutes les scories étrangères ; de plus, vous savez de quelle étincelle a jailli ce feu. Nos pères, nos ancêtres nous répondent que c'est de la pierre des autels. Vos efforts seront rudes. Préparez-vous-y. Vous y consacrerez toutes vos énergies. Vous en avez fait, j'en suis sûr, le serment sacré au fond de votre cœur, et c'est parce que nous comptons sur vous, parce que nous avons foi en vous, que nous sommes ici plus patients et que nous serons plus calmes devant la mort. »

Connaissant ces phrases sereines où la franchise appelle et vibre, mais où aucun cri ne provoque, vous comprendrez mieux la beauté profonde de la cinquième citation par laquelle le maréchal Pétain a résumé les traits essentiels de Robert de Castelli : « Ame d'élite et de la plus haute délicatesse de sentiments ; caractère noble, ayant du devoir le culte le plus profond. D'une grande bravoure et déjà plusieurs fois cité. Le 2 octobre 1918, appelé à remplir une mission de liaison, part aussitôt, s'engageant sans hésiter dans une zone particulièrement dangereuse. Tombé glorieusement frappé dans l'accomplissement du devoir. »

L'été de 1914 a amené l'automne de 1918. Après s'être bercée de l'invitation au voyage, l'âme de Robert de Castelli, à travers le sang de l'épreuve, s'en va « au pays qui lui ressemble ».

Ses actes ont eu la teinte sans éclat de toutes les croix de bronze, mais plus émouvants que les vers de Dante, plus fiers que les accents de Montalembert, plus larges que les gestes de Berryer, ils ont porté jusqu'aux hauteurs silencieuses de l'exemple la simplicité de son sacrifice.